Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212902878-20260605-2026_06_01-DE

# COMMUNE DE TRÉFLEZ

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**

**Séance du 5 juin 2026**

Dûment convoqué le 29 Mai 2026

Le vendredi 5 juin 2026 à 18h00, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M Thierry GAUDEC, Maire de Tréflez, en la salle du conseil municipal

**Etaient présents :** Thierry GAUDEC, Jocelyne PINVIDIC, Eric PRONOST, Stéphane KERBRAT, Véronique ILY, Romane QUENEHERVE, Claudie GUIVARCH, Christophe FOURNIER, Nadine QUEMENER, Anne BESCOND, Christian ABAZIOU.

**Absents excusés** : Ludovic PHILIPPE a donné procuration à Jocelyne PINVIDIC, Marie-Louise FAVRET, Benjamin QUELENNEC, Elise ROLLAND

| | |
|---|---|
| **Membres** :<br>En exercice : 15<br>Présents : 11<br>Votants : 12 | Secrétaire de séance :<br>**Eric PRONOST** |

**Délibération n°2026-06/01**

## Désignation des conseillers municipaux qui participeront à l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026

Les représentants des conseillers municipaux constituent la grande majorité des « grands électeurs » seront chargés, le 27 septembre prochain, de procéder à l'élection ou à la réélection de la moitié des sénateurs pour une durée de 6 ans.

La commune de Tréflez doit procéder à l'élection de 3 « grands électeurs » titulaires et 3 « grands électeurs » suppléants.

Il y a donc lieu de constituer un bureau de vote pour élection.

Monsieur le Maire assure la présidence et M. Pronost (désigné en début de séance assure) le secrétariat.

Comme le prévoit la Loi, Monsieur Christian ABAZIOU et Madame Jocelyne PINVIDIC conseillers les plus âgés ainsi que Madame Romane QUENEHERVE et Monsieur Christophe FOURNIER, conseillers les plus jeunes, sont les assesseurs de ce bureau.

### 1. Election des délégués

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212902878-20260605-2026_06_01-DE

Après appel à candidature et organisation d'un vote à bulletin secret ont été élus à 10 voix pour et 2 abstentions :

- Thierry GAUDEC
- Christophe FOURNIER
- Véronique ILY

## 2. Election des suppléants

Après appel à candidature et organisation d'un vote à bulletin secret ont été élus à 10 voix pour et 2 abstentions :

- Jocelyne PINVIDIC
- Claudie GUIVARCH
- Nadine QUEMENER

**Secrétaire de séance,**
**Eric PRONOST**

Copie certifiée conforme.
**Le Maire**
**Thierry GAUDEC**

MAIRIE DE TREFLEZ
RF
29 (Finistère)

Publiée le
Transmis en préfecture le
Document exécutoire à compter du

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte – 35044 RENNES) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.